

Dernière mise à jour le 23 juillet 2020

Covid-19 et HCR : un service d'écoute et de soutien psychologique pour les salariés et employeurs

Un service d'écoute et de soutien psychologique a été mis en place par la branche des Hôtels, Cafés, Restaurants, pour les salariés et les employeurs confrontés à l'épidémie de Covid-19.

Sommaire

- Service d'écoute et de soutien
- Exonérations de cotisations
- Liens utiles

Service d'écoute et de soutien

Face à la crise engendrée par l'épidémie de Covid-19, les partenaires sociaux de la branche HCR (syndicats de salariés et organisations patronales), attachés à la défense des valeurs de solidarité, en collaboration avec l'ensemble des partenaires historiques de la branche des HCR (les assureurs Klésia, Malakoff Humanis, Audiens, Ocirp et le délégataire de gestion (GPS) ont mis en place un dispositif d'écoute et de soutien psychologique pour les dirigeants et les salariés de la branche des HCR.

Que vous soyez dirigeants ou salariés n'hésitez pas à recourir à ces services d'écoute, d'information et de soutien.

Exonérations de cotisations

Rappel : HCR prévoyance et santé, Les assureurs Klesia, Malakoff Humanis, Audiens, Ocirp et Colonna Facility

accordent aux entreprises HCR en difficultés une exonération de cotisations pour le second trimestre 2020.

Cette exonération concerne les cotisations santé et prévoyance afférentes aux couvertures de base conventionnelles.

Liens utiles

<https://www.hcrsante.fr/hcr-sante/covid-19.html>

Service d'écoute des salariés :

https://www.hcrsante.fr/images/MAJ_2020/COVID_19/Dpliant-HCR_STIMULUS.pdf

Service de soutien des employeurs :

<https://www.klesia.fr/sites/default/files/media/documents/2020/06/Amarok%20%28002%29.pdf>

<https://www.legisocial.fr/livrets-et-depliants/livret-risques-psycho-sociaux-distribuer-salaries.html> »